

DES BARBELÉS
SUR LA PRAIRIE

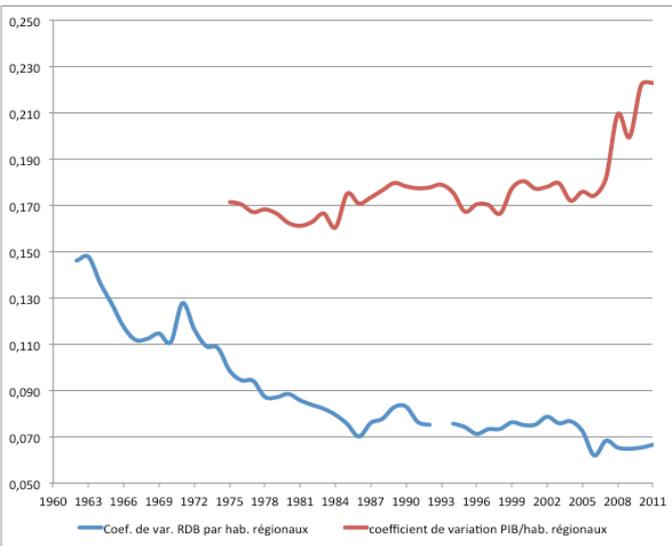


nomades et solidaires?



- Ithedata - 14 janvier 2016
 - laurent davezies / CNAM

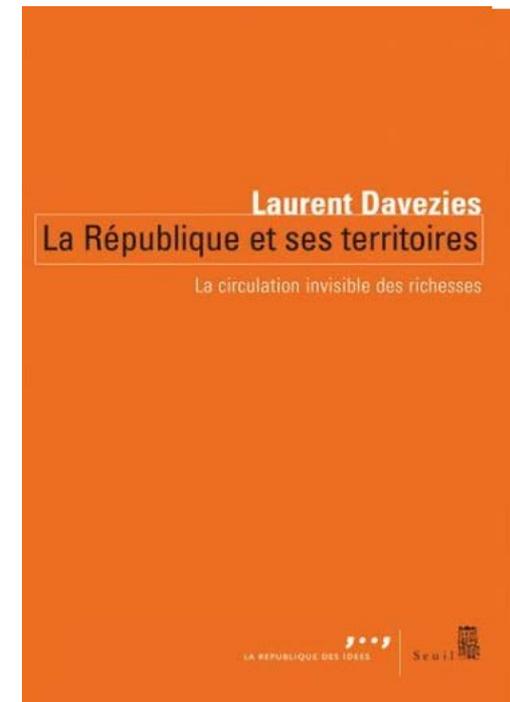
données détaillées d'inégalités interrégionales (coefficients de variation) des PIB par habitant (1975-2011) et des revenus disponibles bruts par habitant (1962-2011):



La circulation invisible des richesses:

- par les budgets publics
- par les mobilités

- les mobilités résidentielles
 - des retraités
 - des actifs
- les mobilités provisoires
 - des touristes
- les mobilités quotidiennes
 - des navetteurs



Le contexte actuel : l'échappée des métropoles

Tableau 7 : L'échappée du PIB de six métropoles françaises.

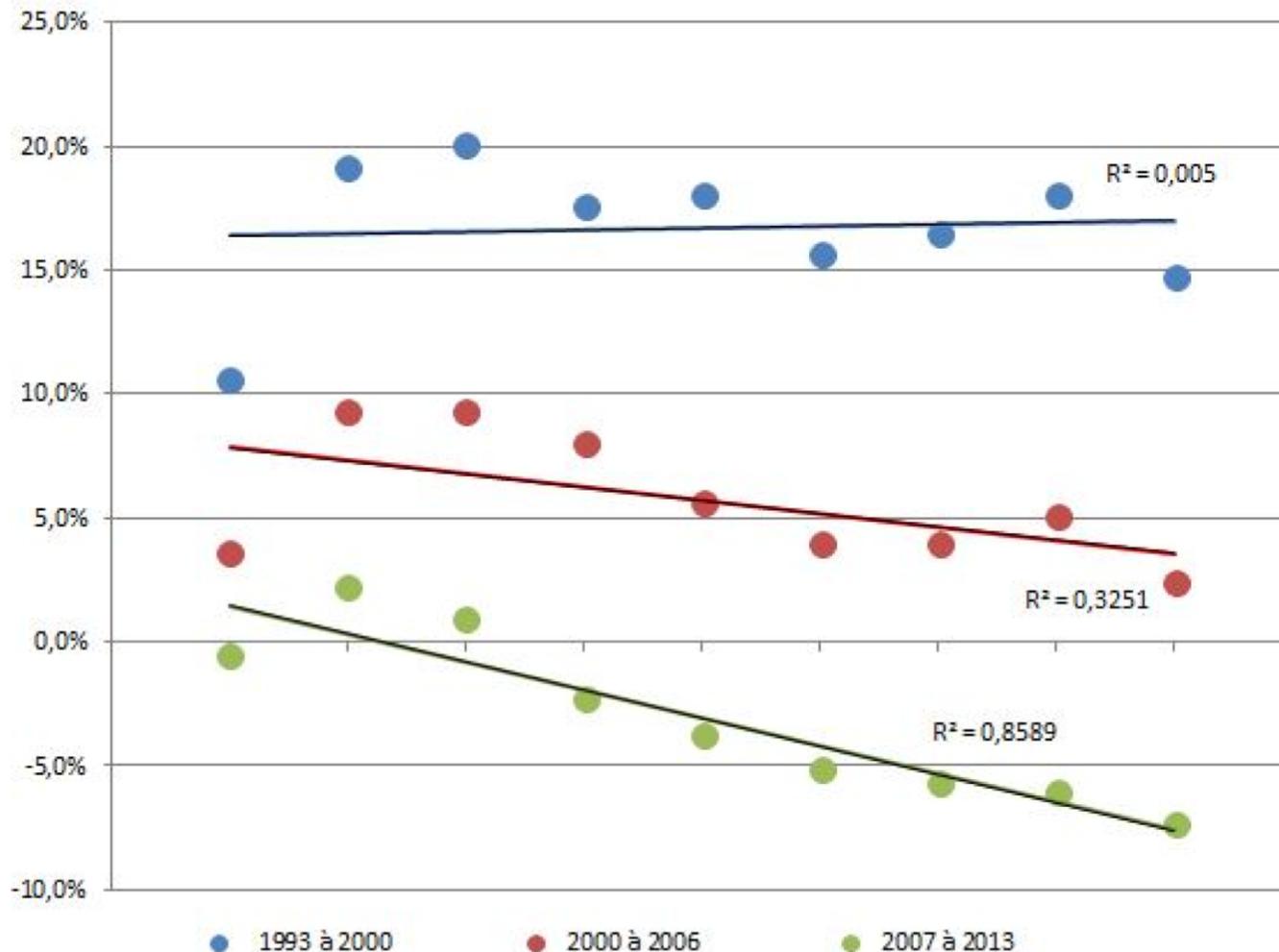
| | Part du PIB national 1982 | Part de la population nationale 1982 | indice de PIB/hab 1982 (100=France) | indice de PIB/hab 2008 (100=France) | Part du PIB national 2008 | Part de la population nationale 2008 |
|---|---------------------------|--------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|---------------------------|--------------------------------------|
| <i>Ile de France (i)</i> | 26,9% | 18,6% | 163 | 177 | 29,2% | 18,8% |
| <i>5 départements métropolitains (ii)</i> | 9,6% | 9,5% | 113 | 123 | 11,3% | 10,5% |
| Total (i+ii) | 36,4% | 28,0% | 146 | 158 | 40,5% | 29,3% |
| Reste du pays | 63,6% | 72,0% | 99 | 96 | 59,5% | 70,7% |
| France entière | 100,0% | 100,0% | 100 | 100 | 100,0% | 100,0% |

| | Variation de la part du PIB national 1982-2008 | Variation de la part de population nationale 1982-2008 | d'indice de PIB/hab avec "reste du pays" 1982 (i) | Ecart d'indice de PIB/hab avec "reste du pays" 2008 (ii) | (ii) - (i) |
|---|--|--|---|--|-----------------|
| <i>Ile de France (i)</i> | 2,3% | 0,2% | 163,8% | 184,8% | 21,0% 21 points |
| <i>5 départements métropolitains (ii)</i> | 1,8% | 1,1% | 114,3% | 127,8% | 13,6% 14 points |
| Total (i+ii) | 4,1% | 1,3% | 147,1% | 164,3% | 17,2% 17 points |
| Reste du pays | -4,1% | -1,3% | 100,0% | 100,0% | 0,0% |
| France entière | 0,0% | 0,0% | 100,8% | 104,2% | 3,4% 3 points |

Note : les 5 départements métropolitains sont le Rhône, la Haute Garonne, l'Ille et Vilaine, la Loire Atlantique et la Gironde.

Source : d'après Insee

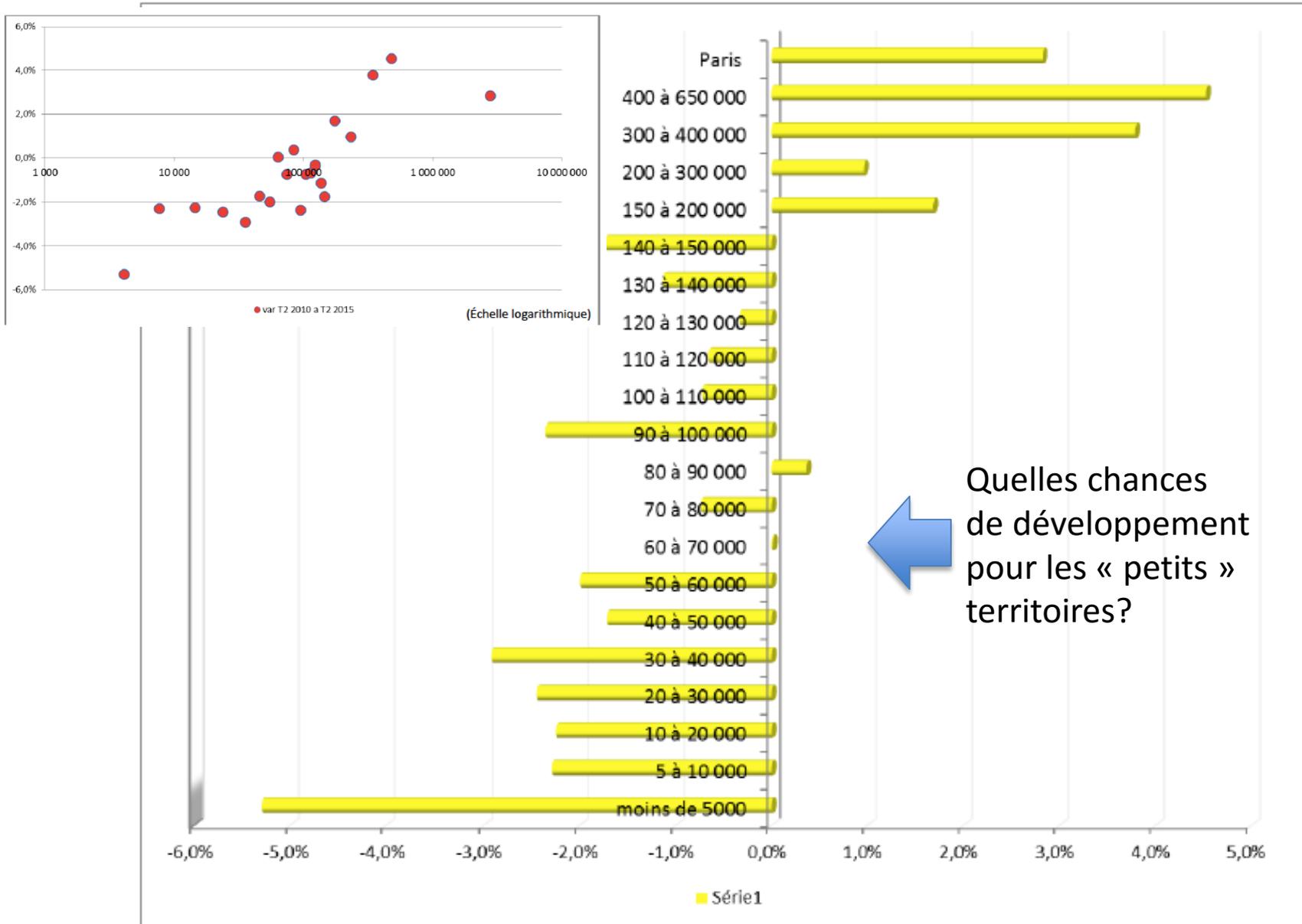
Grphe 5 : Les aires urbaines françaises par strates de taille démographique. Variation de l'emploi salarié privé 1993-2000, 2000-2007 et 2007-2013



Source : d'après Unedic (1993 et 2006) ACOSS (2007 et 2013)

Note : les strates sont les suivantes : 1 : Paris ; 2 : aires urbaines 002 à 005 ; 3 : AU 006 à 010 ; 4 : AU 011 à 020 ; 5 : AU 021 à 050 ; 6 : AU 051 à 100 ; 7 : AU 101 à 200 ; 8 : AU 201 à 400 ; 9 : AU 400 à 771.

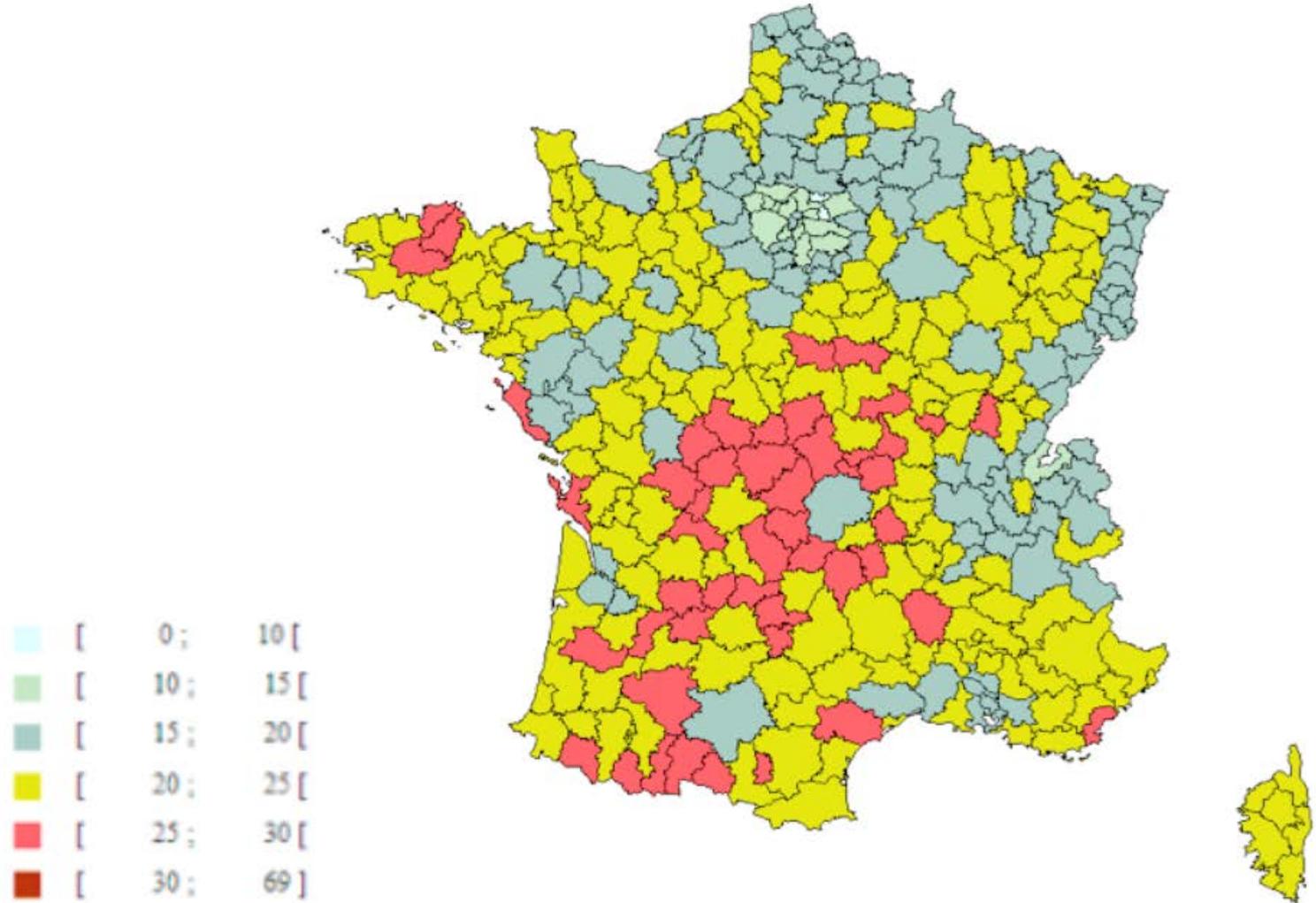
Evolution de l'emploi salarié privé des zones d'emplois françaises en fonction de leur taille (nbre d'emplois) T2/2010 à T2/2015, données CVS - ACOSS



mobilités résidentielles : les retraités

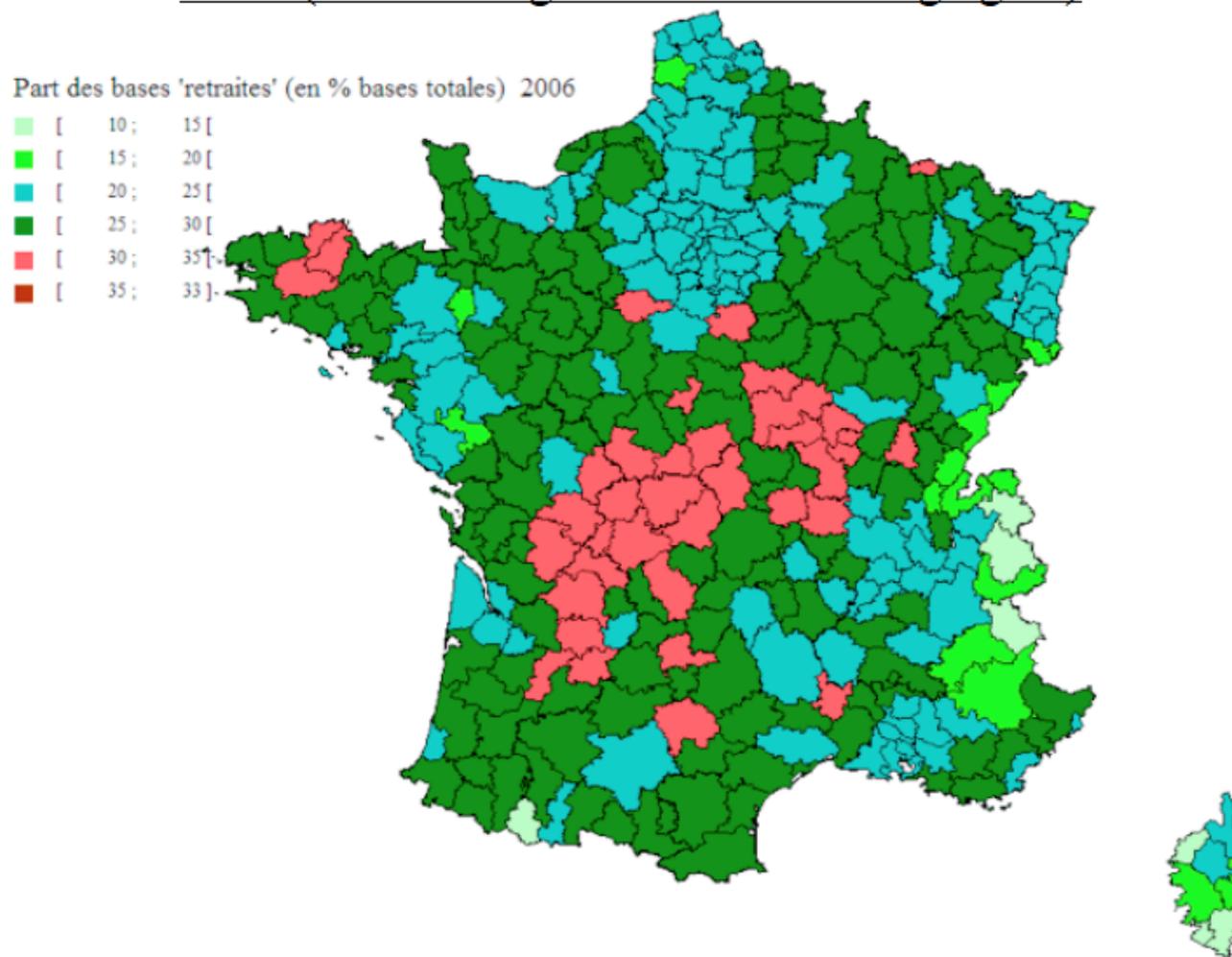
En 2012, le montant des pensions de retraites versées en France aux 12,5 millions de retraités représente de l'ordre de **285 milliards d'euros** (soit 30% du revenu déclaré des ménages).

Carte I-A-6: Part des retraités dans la population des zones d'emploi – 2006



Source: d'après Insee

Carte I-A-7: Part des pensions de retraites dans les bases économiques des zones d'emploi – 2006. (ZE de la région Ile-de-France agrégées)

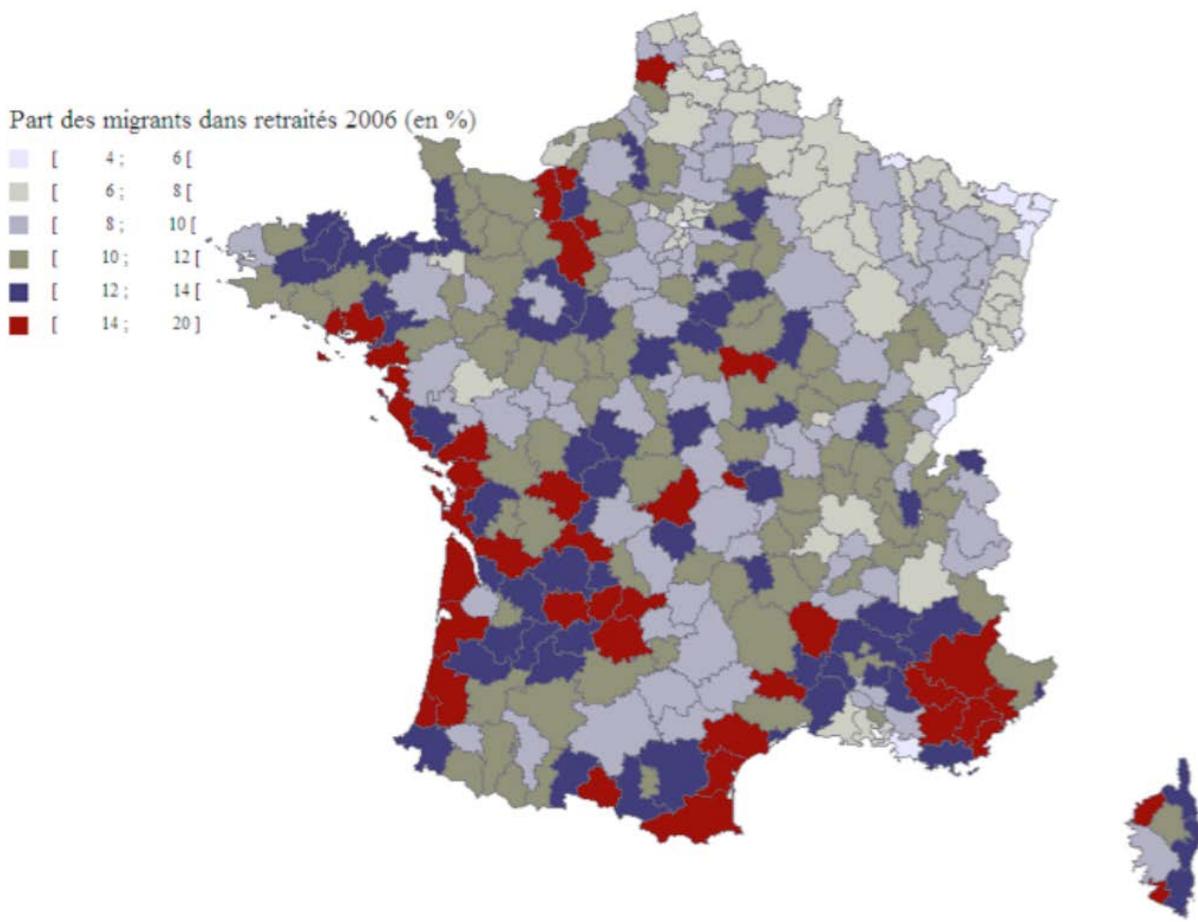


Source: calculs de l'Oeil

mobilités résidentielles : les retraités

Dans les cinq années antérieures à 2006 (pb de réactualisation des données...) , 1,2 million de retraités ont changé de commune de résidence (soit 9,5% des retraités de 2006), dont près de la moitié (550 000) ont changé de département. Ces déplacements génèrent mécaniquement des déplacements de revenus. **Entre les départements: 13 milliards d'euros annuels pour les seuls retraités migrants des 5 dernières années...**

Carte I-B-5: Part des nouveaux arrivants dans les retraités 2006 des zones d'emploi.



A ce jeu, il y a des gagnants et des perdants:

Source: d'après Insee

mobilités résidentielles : les retraités. Le cas lyonnais

Si les retraités étaient répartis dans le pays comme le sont les actifs, le Grand Lyon aurait 44 700 retraités de plus. Selon la DGI, la pension moyenne dans le Grand Lyon étant de 24 100 euros (et 23 000 en France), le Grand Lyon aurait 1,1 milliard d'euros de revenus supplémentaires.

On aurait donc, sur 16 ans une « fuite » nette de 23 000 retraités, soit de l'ordre de 1 250 retraités par an. Traduit en termes monétaires, ces 23 000 retraités, au taux actuel des pensions, représente **550 millions d'euros annuels de manque à gagner dans les revenus du Grand Lyon**. Le déficit migratoire annuel de 1 250 retraités représentant une ponction annuelle supplémentaire de 34,5 millions d'euros.

La métropole fournit donc, avec ce cumul sur 16 ans de son solde migratoire des retraités **avec le reste de la région**, un **apport implicite annuel de revenus de 333,5 millions d'euros**. L'apport supplémentaire, chaque année d'en moyenne 870 « retraités nets », ajoute chaque année 21 millions d'euros annuels à ce transfert vers le reste de la région Rhône-Alpes.

Au sein de la région, les grands gagnants sont les communes, à égalité, du reste du département du **Rhône et du département de l'Ain**, avec un solde positif, dans chacun, de 3 500 retraités sur 16 ans (près de 83 millions d'euros annuels). **L'Isère** arrive derrière avec un solde de 2 600 retraités (63 millions d'euros), puis la **Saône et Loire** (1 600 retraités, 36 millions d'euros)

mobilités résidentielles : les actifs

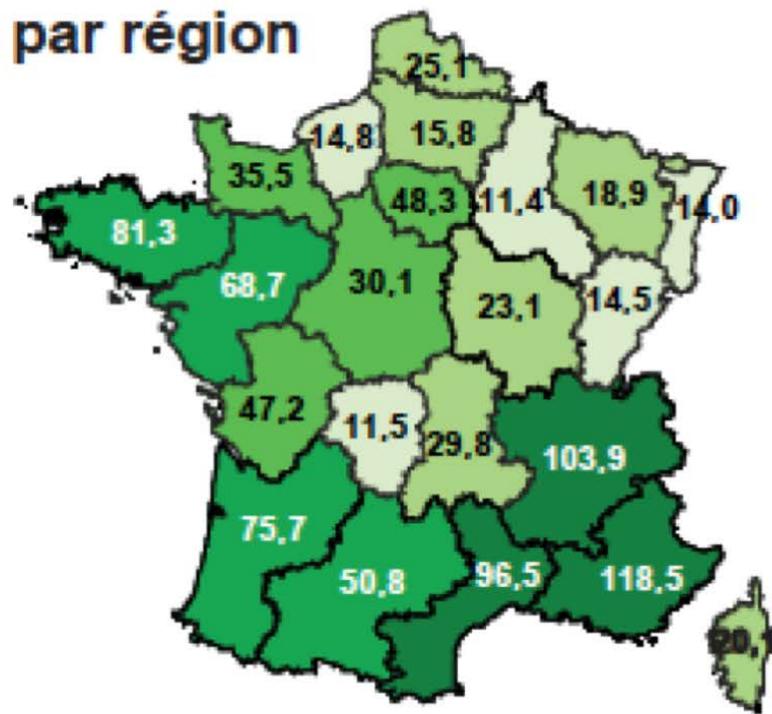
- insuffisantes mobilités . pb des zones les plus pénalisées: migrations sur de courtes distances. La solution pour les actifs de Saint Dizier n'est pas à Nantes , Rennes ou Toulouse,... mais à Chalons en Champagne ou Reims?
- les freins à la mobilité: rapport IGF-IGAS 2016 (pb de la politique du logement)
- mobilité résidentielle et spécialisation sociale des territoires locaux (augmentation des inégalités territoriales de revenus à la seule échelle fine)
- mobilités résidentielles et politique de la ville (« Sas ou nasse »)
- accroissement des non salariés..

mobilités provisoires: les touristes

160 milliards de dépenses annuelles de tourisme, dont 2/3 par les Français.

Carte 14: la géographie du tourisme en 2012

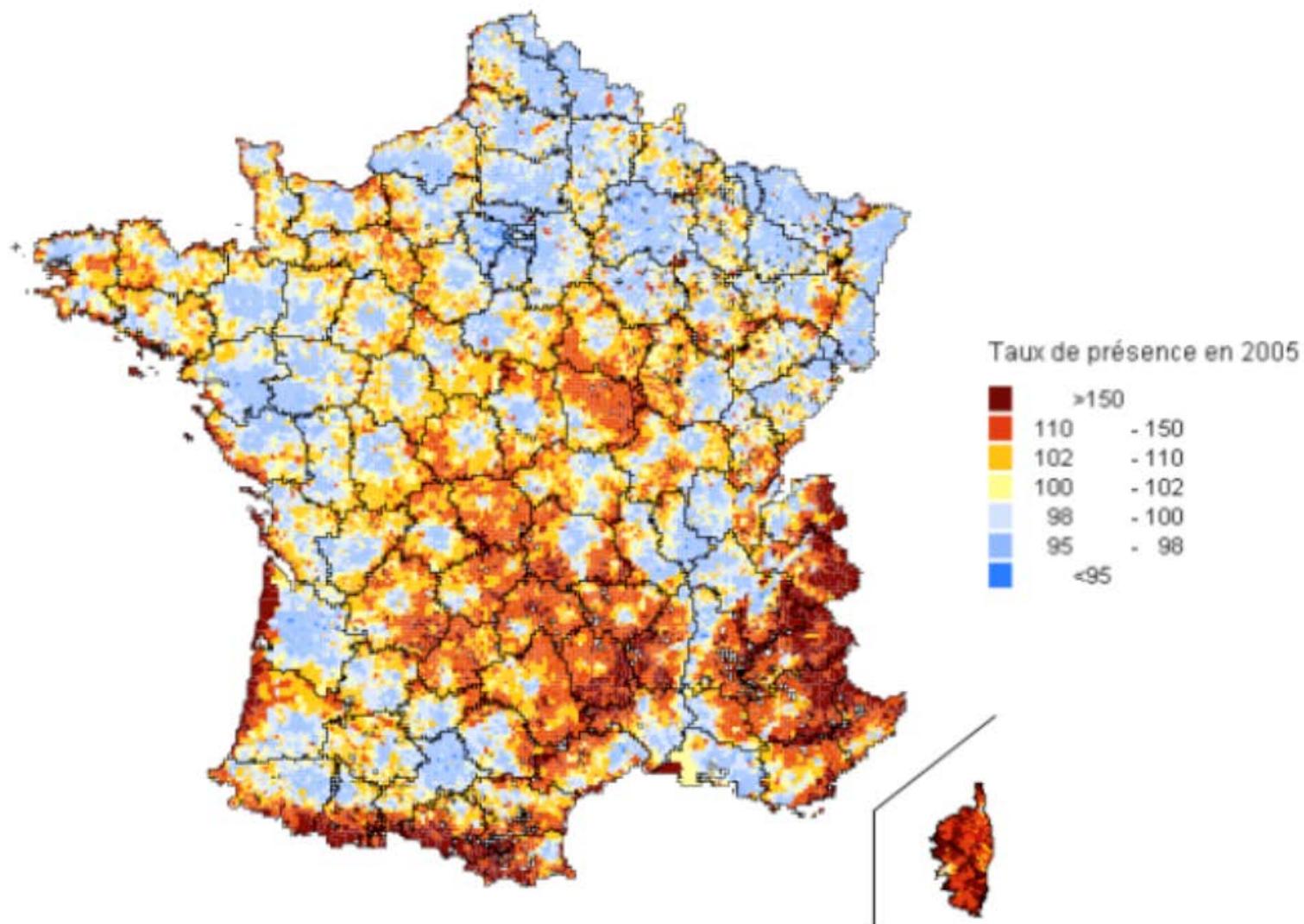
● ● ● Les nuitées par région de destination (en millions)



Source : Dgcis, enquête SDT.

mobilités provisoires: les touristes

Carte I-A-10: Taux de présence de population dans les communes en 2005 (en %)
(le taux de présence = population présente / population recensée)

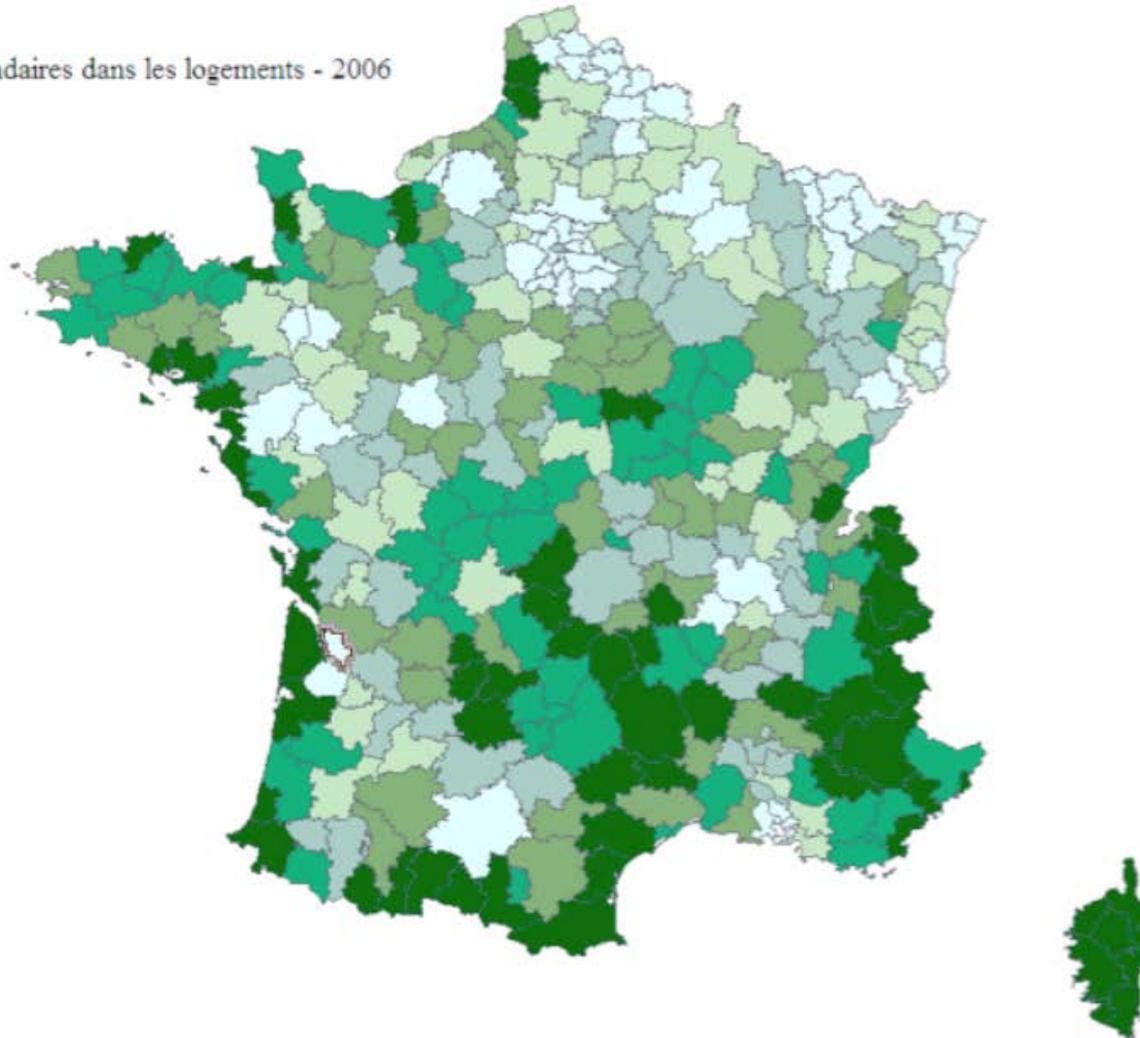


Sources: calculs de l'Oeil d'après données du ministère de tourisme

Carte I-B-9: Part des résidences secondaires dans les logements. ZE, 2006, en %

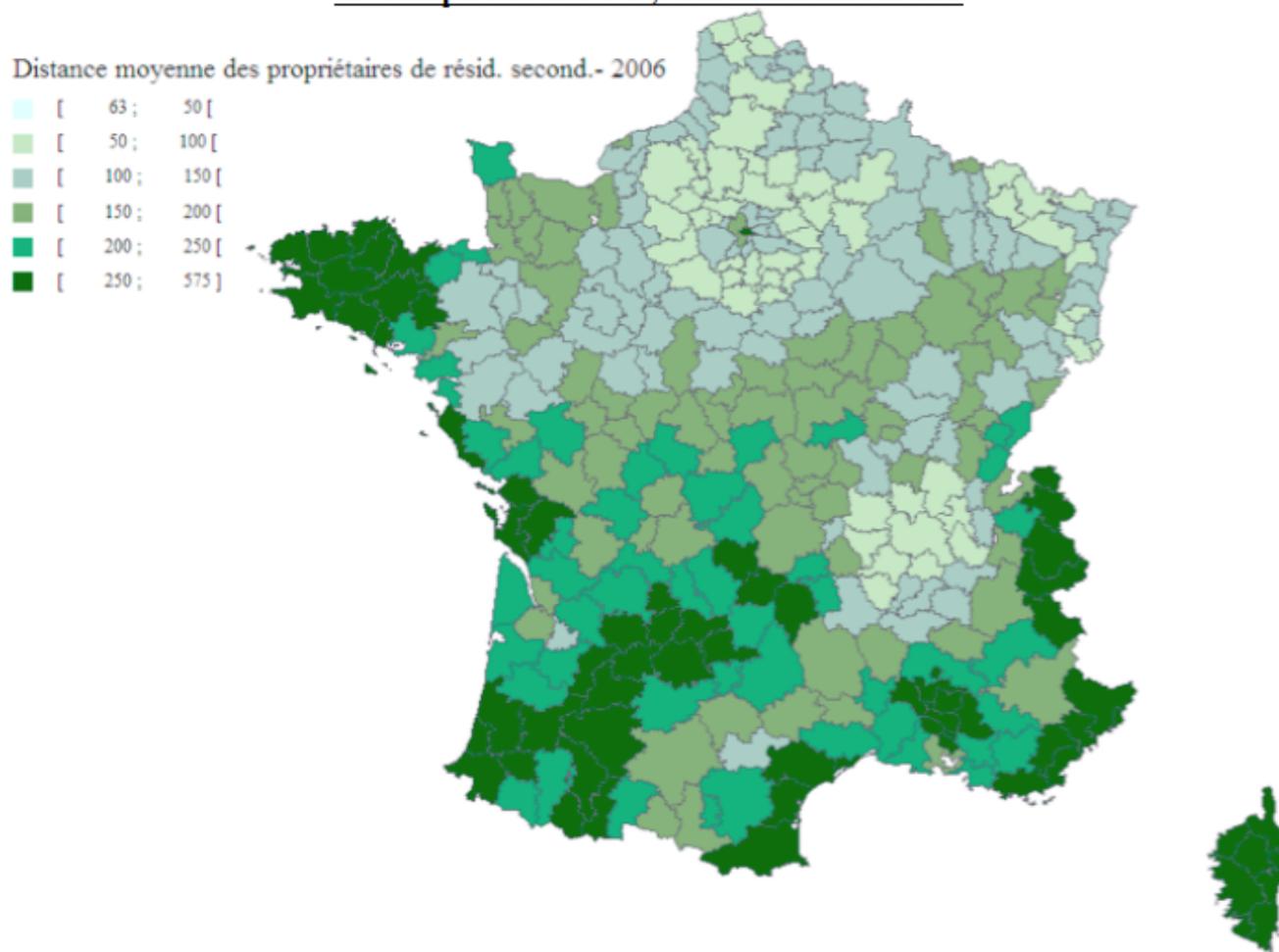
Part des résid. secondaires dans les logements - 2006

| | | |
|---|-------|-----|
| ■ | [0; | 3[|
| ■ | [3; | 5[|
| ■ | [5; | 9[|
| ■ | [9; | 13[|
| ■ | [13; | 20[|
| ■ | [20; | 64] |



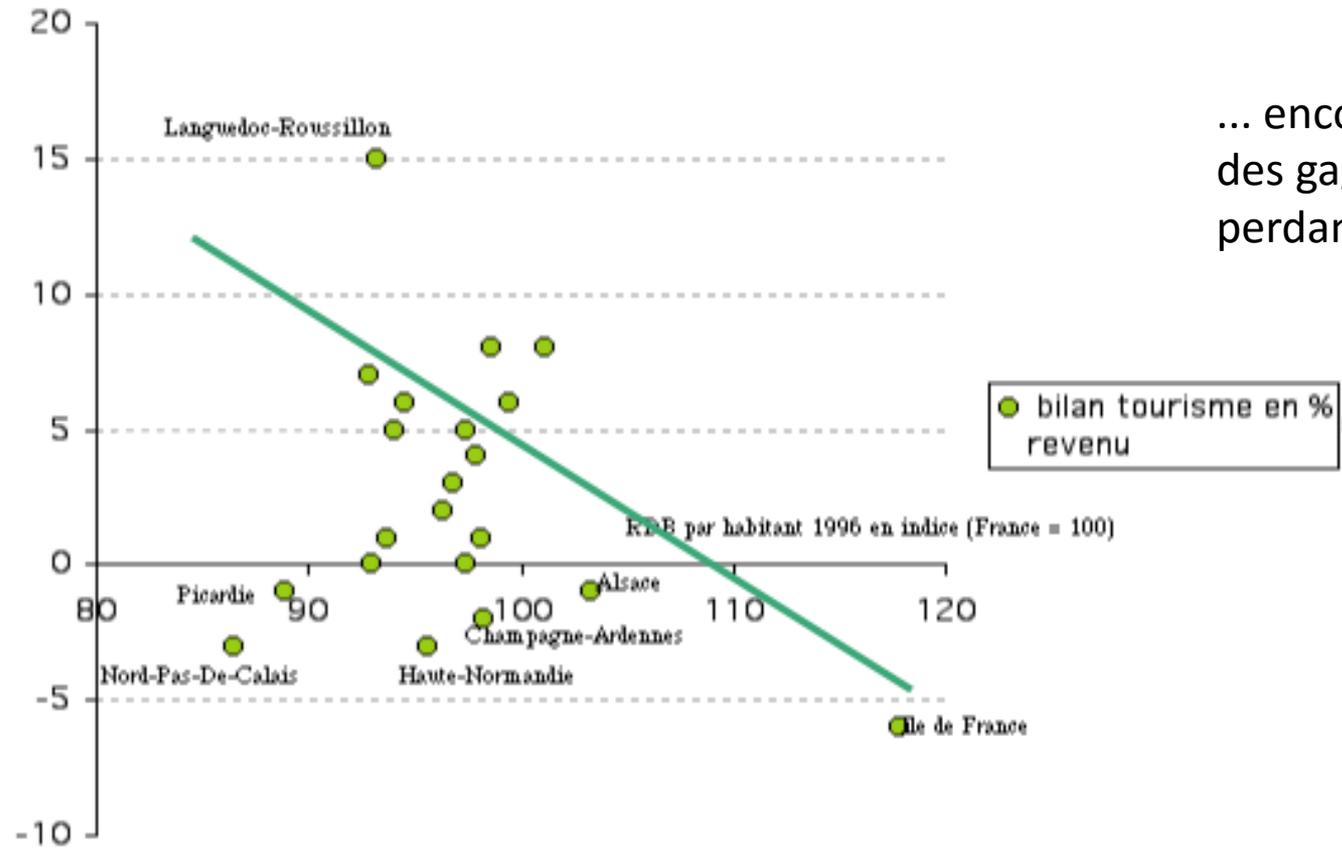
Source: d'après Filocom-SOeS 2007

Carte I-B-11: Distance moyenne des propriétaires des résidences secondaires des zones d'emploi. 2006, en kilomètres.



mobilités provisoires: les touristes

**Le tourisme des français contribue à l'équilibre territorial...
sauf pour les régions pauvres et peu touristiques (Picardie et NP de calais)**



... encore une fois,
des gagnants et des perdants...

D'après P. Lejoux (2002) *Géographie des flux de revenus liés aux pratiques touristiques des Français*.
Rapport au Ministère du Tourisme. CÉIL-Université Paris 12.

mobilités provisoires: les touristes. le cas lyonnais

En 2005, les chiffres du ministère du Tourisme évoquaient, pour le Rhône, un apport de 12,4 millions de nuitées touristiques, mais une absence de 37 millions de nuitées de ses habitants, soit un déficit de l'ordre de 25 millions de nuitées. On peut estimer que le Grand Lyon représente 82% des absences du département du Rhône, soit 30,3 millions de nuitées (équivalent 82 000 habitants). Les Grands Lyonnais sont absents 28 jours par an en moyenne...

En appliquant une dépense touristique quotidienne moyenne de 97 euros à ces 30 millions de nuitées passées, quel qu'en soit le motif touristique ou professionnel, par des grands lyonnais ailleurs en France et dans le monde, on obtient un montant de l'ordre de 3 milliards d'euros.

On trouvait en 2006 dans le Grand Lyon 65 800 propriétaires de résidences secondaires, dont 60 500 sont situées hors du Grand Lyon. Ce chiffre n'a pas du beaucoup évoluer, ce secteur étant assez inerte. 12% de ménages du Grand Lyon sont propriétaires d'une résidence secondaire (on retrouve le même pourcentage pour les 23 700 propriétaires de résidences secondaires de la seule commune de Lyon). Par comparaison, les grandes communes riches de l'Île de France ont un taux supérieur : Orsay et Boulogne Billancourt : 16%, Versailles : 15%, Paris 14%... Sur ces 65 800 propriétaires, 60 500 ont une résidence secondaire à l'extérieur du Grand Lyon.

Si l'on reprend le chiffre moyen national de 20 000 euros de dépenses annuelles par résidence secondaire, on aurait ainsi un **transfert de dépenses annuelles hors du GL liés aux résidences secondaires des grands lyonnais de l'ordre de 1,2 milliards d'euros.**

mobilités provisoires: les touristes. le cas lyonnais

En moyenne, les résidences secondaires des grand lyonnais sont situées entre 150 et 200 km de Lyon, alors que celle des franciliens le sont à entre 350 et 400. Cette relative proximité des résidences secondaires tient à la proximité du Grand Lyon de grands territoires touristiques et suggère que les pratiques d'excursion – avec les dépenses associées- doivent y être importantes.

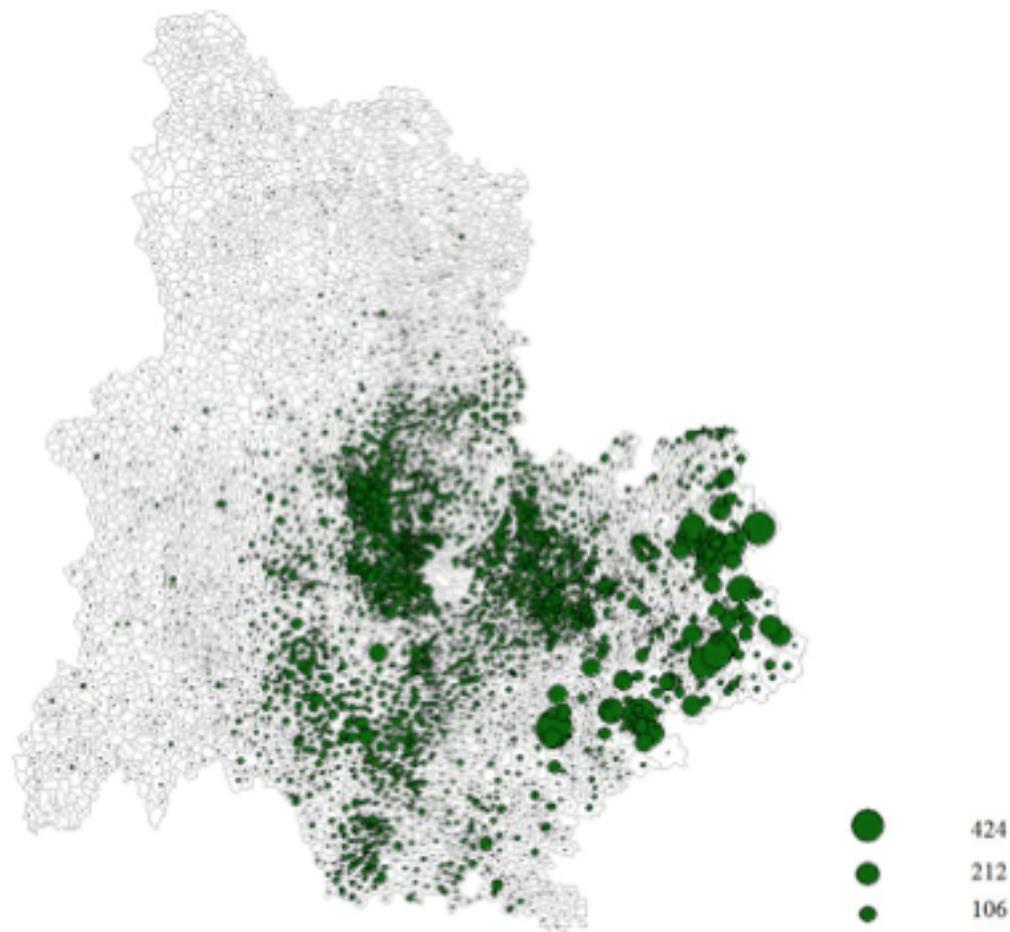
Les données Filocom rendent compte du fait que 50% des résidences secondaires des grands lyonnais se situent dans la région Rhône-Alpes, 15% en Provence-Côte d'Azur, 10% en Languedoc-Roussillon, 5% respectivement en Auvergne et Franche Comté...

En termes monétaire, on a donc **un transfert de dépenses de 610 millions d'euros vers le reste de la région Rhône-Alpes, 190 vers PACA, 135 vers le Languedoc, etc.**

Au sein de la région Rhône-Alpes, ce sont les départements alpins qui sont les grands bénéficiaire de ces transferts de dépenses : **l'Isère (5 800 résidences) et la Savoie (5 100) qui engrangent respectivement 117 et 102 millions d'euros. L'Ain, le reste du département du Rhône et la Haute Savoie arrivent ensuite avec 4 300, 4250 et 3 500 résidences secondaires, d'où un transfert de dépenses de 85,5, 85 et 70 millions d'euros. L'Ardèche, la Loire et la Drôme bénéficient de 60, 57 et 31 millions d'euros.**

mobilités provisoires: les touristes. le cas lyonnais

Carte 17: Localisation des 30 500 résidences secondaires possédées par des propriétaires du Grand Lyon dans la région Rhône-Alpes en 2006. En nombre.



Sources : calculs de l'Oeil (Davezies & Talandier, 2014) d'après données Filocom

mobilités quotidiennes: les navetteurs

La mobilité domicile-travail est une autre façon de dissocier lieux de création de richesse et lieux de formation du revenu. De façon générale, de l'ordre de 15% des actifs de la Province vivent et travaillent dans des zones d'emploi différentes. La distance moyenne entre domicile et lieux d'emploi n'a pas cessé de progresser pour atteindre, en 2004, **26 km** (8 km pour le navetteur médian). Cette distance moyenne ne varie que peu selon le type d'espace de résidence. (Zahavi: 1 heure → rayon de périurbanisation).

Les actifs qui quittent leur commune (ou arrondissement pour travailler), font en moyenne 35 km.

18% des actifs font plus de 30 km: ils font circuler 144 milliards d'euros de revenu (est. 2014)

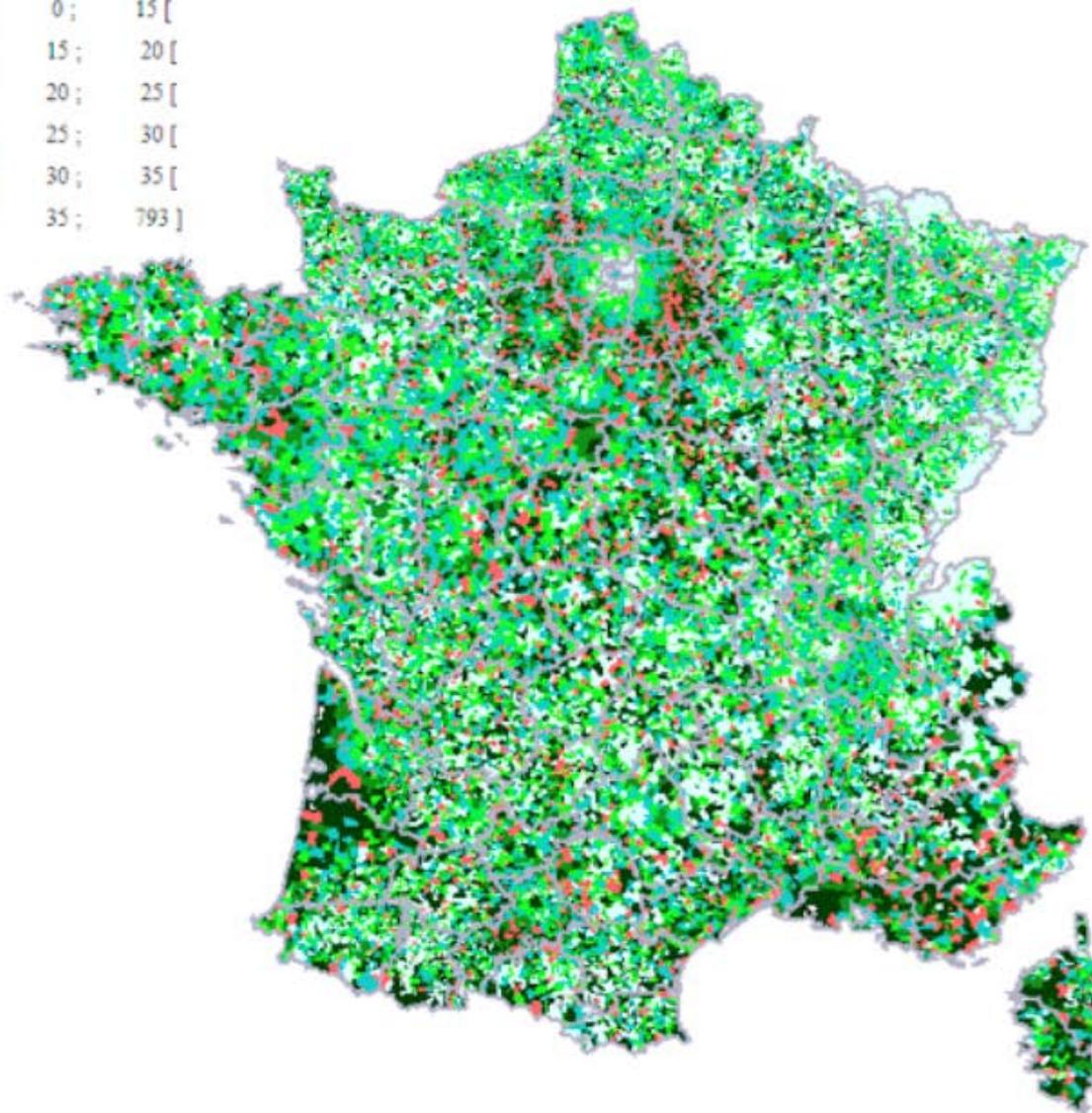
10% des actifs font plus de 50 km: ils font circuler 80 milliards d'euros de revenu

mobilités quotidiennes: les navetteurs

Carte I-B-2: Distance moyenne des déplacements domicile-travail depuis les communes de résidences - 2006

Distance moyenne navetteurs (hors transfrontaliers)-en km-2006

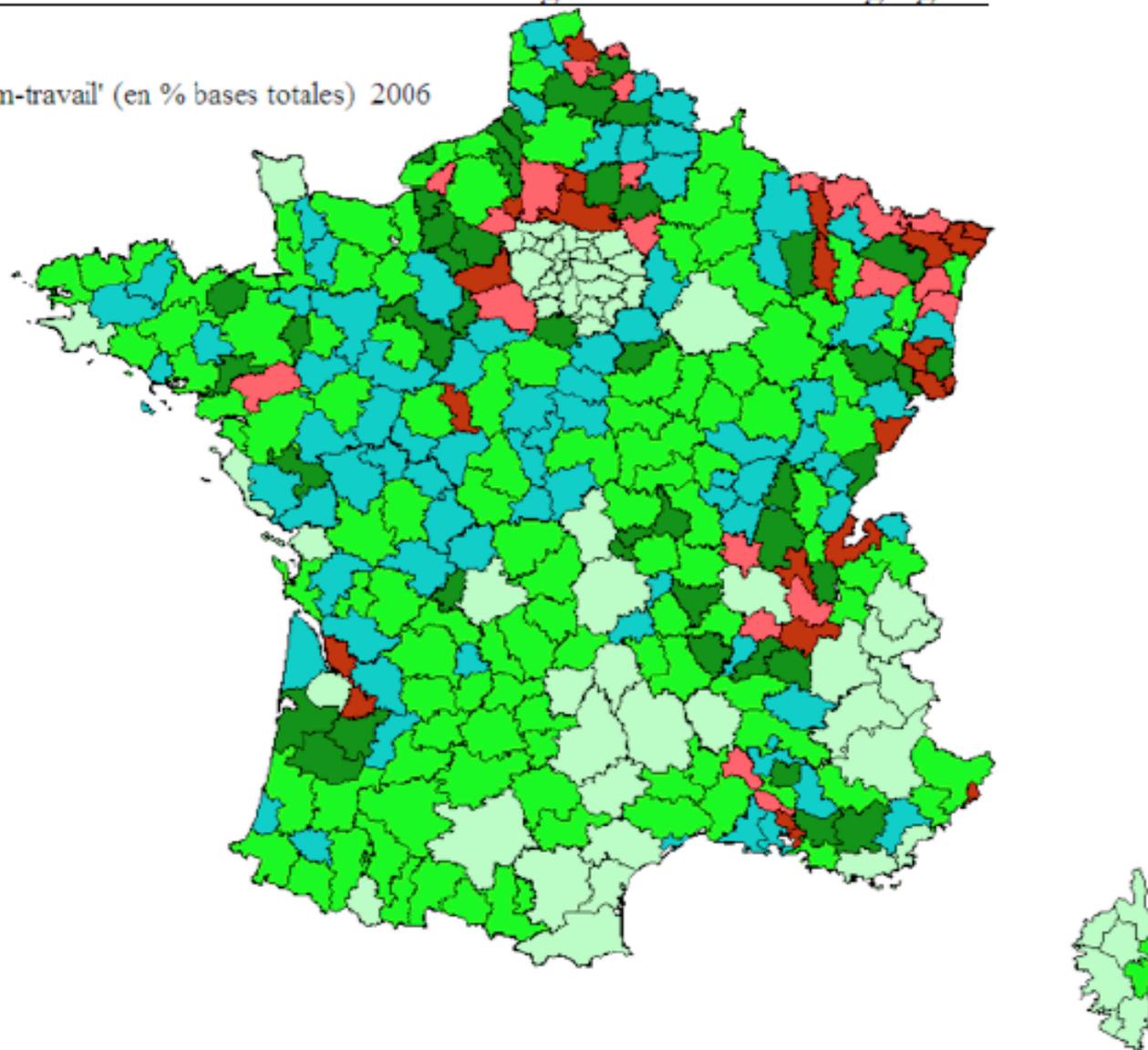
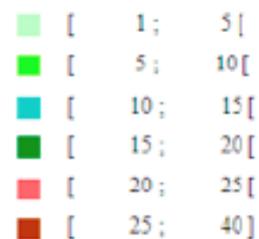
| | | | |
|---|---|------|-------|
| ■ | [| 0 ; | 15 [|
| ■ | [| 15 ; | 20 [|
| ■ | [| 20 ; | 25 [|
| ■ | [| 25 ; | 30 [|
| ■ | [| 30 ; | 35 [|
| ■ | [| 35 ; | 793] |



mobilités quotidiennes: les navetteurs

Carte I-A-5: Les bases "navettes" des zones d'emploi françaises en 2006.
En % des bases totales des ZE – ZE de la région Ile-de-France agrégées

Part des bases 'navettes dom-travail' (en % bases totales) 2006

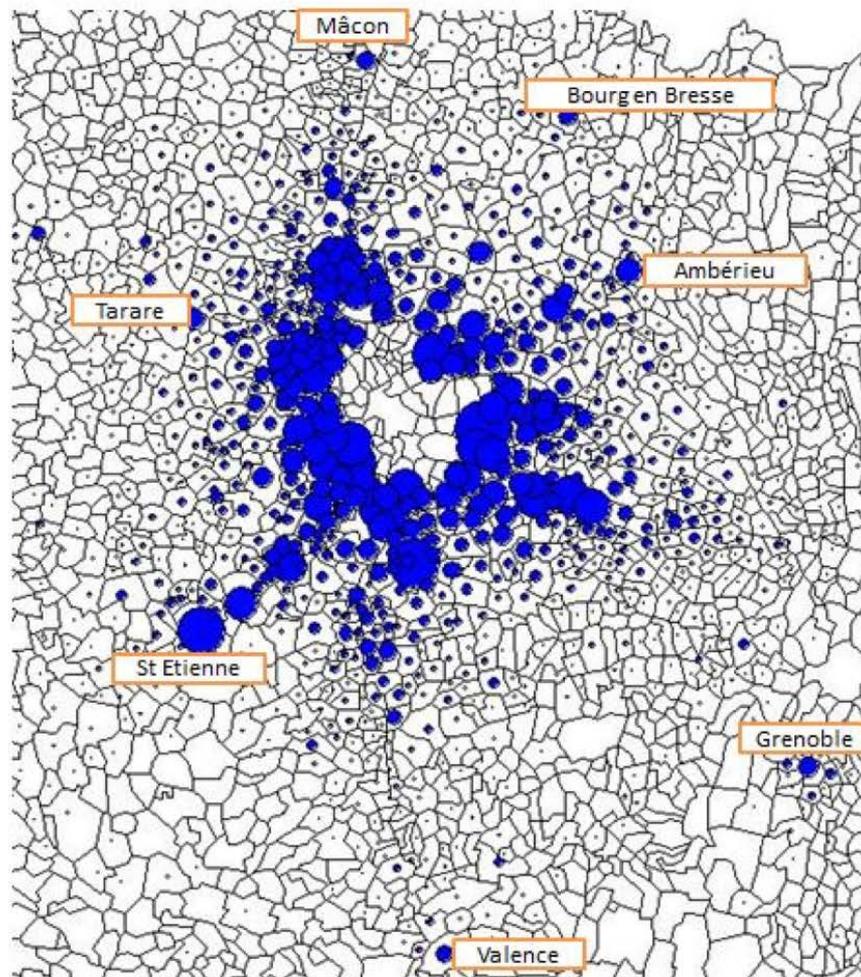


Source: calculs de l'Oeil

mobilités quotidiennes: les navetteurs – le cas du Grand Lyon

D'où viennent les 184 000 actifs qui viennent travailler dans le Grand Lyon en 2011 :

le « reste du Rhône » qui est le nouveau département du Rhône envoie, en 2011, 38% de ses actifs occupés travailler dans le GL (72 400 navetteurs). L'Ain, 13% de ses actifs occupés (31 500), l'Isère 9% (42 600), la Loire 5% (13 800). La Saône et Loire, la Drôme et l'Ardèche « envoient » chacune entre 1,5% et 2% de ses actifs. On parle de « reste du département du Rhône » parce que le nouveau département n'existait pas en 2012.



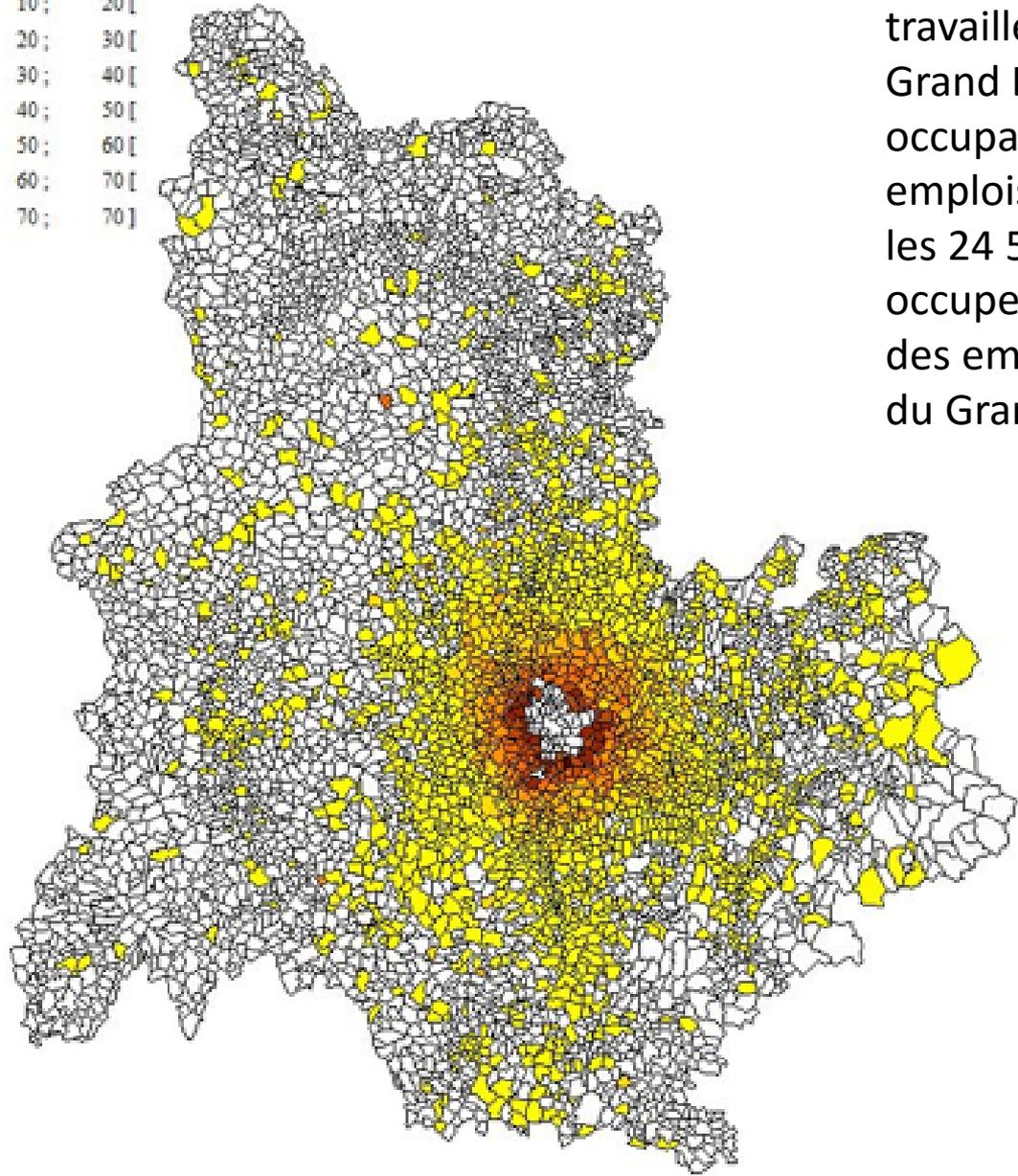
Entre 2007 et 2014, la Loire a vu son emploi salarié privé se rétracter de 8%, la Saône et Loire de 7%, l'Ardèche de 4%, l'Isère et l'Ain de 3%, celui de la Drôme progressant de 0,5%. Sur la même période celui du Grand Lyon progresse de 3% (+ 16 000 emplois)...

Source : d'après Insee

mobilités quotidiennes: les navetteurs – le cas du Grand Lyon

Poids navetteurs vers le Grand Lyon en 2011 dans actifs occupés 2012

| | | | |
|---|---|-----|-----|
| ■ | [| 0; | 10[|
| ■ | [| 10; | 20[|
| ■ | [| 20; | 30[|
| ■ | [| 30; | 40[|
| ■ | [| 40; | 50[|
| ■ | [| 50; | 60[|
| ■ | [| 60; | 70[|
| ■ | [| 70; | 70] |



les navetteurs venant travailler dans le Grand Lyon occupaient 27% de ses emplois. Parmi eux, les 24 500 cadres occupent, eux, 31% des emplois de cadres du Grand Lyon.

mobilités quotidiennes: les navetteurs – le cas du Grand Lyon

La différence entre les flux de rémunérations entrants et sortants du Grand Lyon est donc de 3,7 milliards d'euros. Pour donner ordre d'idées, c'est presque le même montant que celui de l'ensemble des salaires versés par les entreprises de la Drôme (3, 63 milliards d'euros en 2012), ou encore, c'est beaucoup plus que le budget 2015 du conseil régional Rhône-Alpes (2,5 milliards).

En bref, les transferts monétaires bruts et nets liés aux navettes des actifs venant travailler dans le Grand Lyon sont le premier facteur de développement de nombreux territoires qui l'entourent.

Transferts interdépartementaux de rémunération bruts et nets liés aux navetteurs entrant et sortant du Grand Lyon. 2011.

| | | (i) | (ii) | | | |
|-------------|---|--|--|-----------------------|---|--|
| | part des actifs travaillant dans le GL - 2011 | Nombre d'actifs allant travailler dans le GL | Nombre d'actifs venant du GL pour travailler | Différence (i) - (ii) | Transfert brut de rémunération en provenance du GL (millions d'euros) | Transfert net de rémunération en provenance du GL (millions d'euros) |
| reste Rhône | 38% | 72 400 | 26 900 | 45 500 | 2 172 | 1 365 |
| Ain | 13% | 31 500 | 9 651 | 21 849 | 945 | 655 |
| Isère | 9% | 42 600 | 9 868 | 32 732 | 1 278 | 982 |
| Loire | 5% | 13 800 | 3 096 | 10 704 | 414 | 321 |

mobilités quotidiennes: les navetteurs

En conclusion à propos des navettes:

Concentration métropolitaine de l'emploi national et concentration urbaine de l'emploi des métropoles... est ce un drame?

Problème de la mobilité des étudiants/lycéens (insuffisante?)